

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITE

Je décharge le responsable et les organisateurs du centre de toute responsabilité en cas d'accident qui surviendrait à l'extérieur du centre, en particulier sur le chemin entre les lieux de rendez-vous de l'accueil de loisirs et mon domicile.

## RÈGLEMENT

- Les inscriptions sont faites pour la semaine entière OU à la journée ou encore pour l'après midi (enfant née avant 2006).
- Tous les documents relatifs à la participation d'un enfant à un accueil de loisirs devront être remis au responsable de l'accueil de loisirs avant le début du séjour (fiche d'inscription et fiche sanitaire de liaisons dûment remplies, règlement et autres documents demandés).
- En cas d'absence occasionnelle de l'enfant, les parents doivent en informer le responsable de l'accueil de loisirs le jour même.
- Après son inscription, si un enfant ne fréquente pas l'accueil de loisirs, Argonne Nature retient 30% de la somme versée pour couvrir les frais de dossier. En ce qui concerne les repas, toute absence non signalée 48h avant sera facturée.
- Les projets éducatif et pédagogique de l'accueil de loisirs peuvent vous être remis sur simple demande auprès du directeur.

## FRAIS MEDICAUX

Les frais médicaux éventuels doivent obligatoirement être réglés par la famille au médecin dans les meilleurs délais.

## DROIT A L'IMAGE

*J'autorise - Je n'autorise pas - (rayer la mention inutile) que les photos de mon enfant soient utilisées dans les opérations de communication (presse, panneaux d'exposition ...).*

*J'autorise - Je n'autorise pas - (rayer la mention inutile) que les photos de mon enfant soient utilisées dans les opérations de communication (site Internet).*

## ASSURANCES

Vérifiez que votre assurance scolaire offre à votre enfant une assurance responsabilité civile et individuelle couvrant les activités extrascolaires. Dans le cas contraire, pensez à souscrire une telle assurance.

## TARIFS

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, les tarifs sont harmonisés sur l'ensemble de la Communauté de Communes et la tarification modulée en fonction du Quotient Familial est mise en place. Dans ce cadre, il vous sera donc demandé de présenter votre numéro d'allocataire. **Sans présentation de ce numéro, le tarif le plus élevé sera appliqué.**

Fait à ..... Le .....  
Signature du représentant légal de l'enfant



# Vacances de Printemps

## Du 18 au 21 avril 2017

# ACCUEIL DE LOISIRS

## « Chaque temps son jeu »



Pour les 3-14 ans

↳ **Inscriptions/informations au Val d'Ante**  
**Du lundi 27 mars au mercredi 5 avril 2017**

NOM : .....

Prénom : .....

Âge : ..... Date de naissance : .....

Classe fréquentée : .....



Possibilité de restauration  
le midi sur place !

## Renseignements :

Le Val d'Ante

Tél. : 03 26 60 43 54

E-mail : [levaldante@wanadoo.fr](mailto:levaldante@wanadoo.fr)

Site Internet : [levaldante.net](http://levaldante.net)



santé  
famille  
retraite  
services

## REPRÉSENTANT LÉGAL

MONSIEUR

MADAME

NOM .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
.....  
CP .....  
Ville .....  
Tél. domicile .....  
Tél. travail .....  
Tél. portable .....  
Email : .....  
Tél. personne à prévenir en cas d'urgence : .....

.....  
Merci de nous communiquer les éventuelles dispositions particulières :  
gardes alternées, autorité parentale, ...

## RENSEIGNEMENTS

	PROFESSION ET EMPLOYEURS	FAMILLE NOMBRE D'ENFANTS
Père		Garçon(s)
Mère		Fille(s)
<b>ALLOCATAIRE</b> <input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> MSA (renseignement du numéro obligatoire) .....		

## L'ENFANT REPARTIRA (cochez le ou les modes choisis)

- seul(e)  
 accompagné(e) d'un de ses parents

Ou  J'autorise Madame, Monsieur ..... à  
prendre mon fils, ma fille à la sortie du Val d'Ante.

Signature :

## INSCRIPTION

Indiquez par une croix, dans les tableaux ci-dessous.

À la semaine **OU** à la journée **OU** l'après-midi

## ACTIVITÉS (remplir obligatoirement les jours après-midi de fréquentation)

Jour de présence	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	Après-midi de présence			

## RESTAURATION (remplir obligatoirement les jours de fréquentation)

Jour de présence	mardi	mercredi	jeudi	vendredi

L'inscription en restauration est définitive, pensez à prévenir 48h avant en cas d'absence.

## DOCUMENTS A FOURNIR À L'INSCRIPTION

- Le dossier dûment complété et signé ;
- La fiche sanitaire de liaison complétée et signée ;
- Le règlement pour la semaine ou pour les journées d'inscriptions ;
- Bons CAF ou MSA ;
- Le numéro d'allocataire CAF ou MSA.

## LE PAIEMENT se fera le jour de l'inscription au Val d'Ante.

(En espèces, par chèque à l'ordre d'Argonne Nature ou par chèques vacances).  
Une facture vous sera adressée dans les meilleurs délais.

## URGENCE MÉDICALE

En cas d'urgence médicale (maladie grave, accident, vomissement suspect,...)  
j'autorise le responsable de l'Accueil à prendre toutes les mesures pour faire  
transporter mon enfant vers l'hôpital le plus proche, après appel au 15 et/ou sur  
avis médical, par un service compétent (pompiers, ambulance).

Au cas où mon enfant serait pris d'un malaise ou victime d'un accident bénin,  
j'autorise le responsable, s'il n'a pas pu me joindre à mon domicile ou sur mon  
lieu de travail, à faire examiner mon enfant par le médecin le plus proche.

Je certifie exacts les renseignements portés sur la fiche sanitaire de liaison  
concernant les vaccinations.

# Accueil de Loisirs

## Tarifs 2017

Les tarifs sont modulés en fonction du Quotient familial (QF). Vous devez fournir votre numéro d'allocataire à l'inscription. Sans ce numéro, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

### Inscription à la semaine :

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4
Montant QF 2017	QF de 0 à 499,99	QF de 500 à 899,99	QF de 900 à 1399,99	QF supérieur à 1400 ou inconnu
Prix à la journée	6 €	8 €	10 €	14 €
Prix demi-journée	3 €	4 €	5 €	7 €


<b>Repas</b>	Tarif unique : <b>4,90€</b>
--------------	-----------------------------

### A déduire montant 2017 :

Bons CAF		
Montant QF	Par jour sans repas	Par jour avec repas :
0 à 368 €	5,35 €	7,90 €
369 à 426 €	5,25 €	7,75 €
427 à 487 €	5,15 €	7,60 €
488 à 581 €	5,05 €	7,45 €
582 à 659 €	4,95 €	7,30 €
Famille de + 5 enfants QF 660 à 814€	4,95 €	7,30 €

<b>Bons MSA</b>	Par jour avec ou sans repas : <b>5,50 € par enfant</b>
-----------------	--

# Horaires

	Détail
8h00-9h00	Accueil échelonné
9h00-	Activités
12h00	Répartition des enfants cantine/ parents
12h15-13h00	Temps de midi
13h00-13h30	Temps d'autonomie des enfants mangeant sur place
13h30-14h00	Accueil échelonné
14h00-15h30/16h00	Moment de repos, sieste pour les plus petits
14h00-	Activités
17h00-17h30	Goûter, remise en état de la salle d'activités
17h30-18h00 <b>17h le Vendredi</b>	Départ échelonné

## INFORMATION PARENTS

Pour les activités, pensez :

- Bottes et manteau imperméables
- Baskets propres pour le gymnase